

RAMONVILLE D'AVENIR

(Patrice Brot, Maryse Cabau, Francis Escande, Frédéric Mérelle, Jonathan Cabau, Francine Julié)

Fiscalité : un bilan de mandat alarmant !

Lors du conseil municipal du 4 avril, la dernière délibération du mandat sur la fiscalité a été adoptée. Nous avons voté une nouvelle fois « contre » car celle-ci prévoit une augmentation des taux d'imposition de +1,5 %. Cela peut sembler une petite somme, mais au fil des hausses répétées année après année (+4,5 % en 2018, +2,65 % en 2016...), la part communale de l'impôt des Ramonvillois aura augmenté de près de 20 % sur la durée du mandat (revalorisation des bases fiscales incluse), quand l'inflation sur la même période n'est que d'environ 5 % !

Le Sicoval, quant à lui, ne ménage guère mieux le contribuable avec une hausse cumulée de l'ordre de +17 % (en moyenne des taxes d'habitation et foncière).

Ce que nous avons dénoncé tout au long du mandat n'aura pas été entendu. Il n'y a eu aucune rationalisation des services à Ramonville. En 2015, 2 postes de Directeurs Généraux Adjointes ont été créés sans contrepartie ni gain d'efficacité notable : pour preuve la proportion de la masse salariale rapportée au budget de fonctionnement est en constante augmentation passant de 60 % fin 2013 à 68 % cette année. C'est sans fin : le dernier conseil municipal a entériné la création sèche de 3 nouveaux postes de fonctionnaires territoriaux, qui seront à la charge de la commune pendant des années...

Les mouvements sociaux au niveau national ne sont-ils pas aussi le reflet d'un certain ras-le-bol fiscal ? L'Etat fait des efforts : 80 % des foyers bénéficieront d'un dégrèvement de 65 % de leur taxe d'habitation cette année (entièrement compensé par l'Etat aux collectivités). A Ramonville par contre, le groupe majoritaire n'a toujours rien compris...

Retrouvez notre actualité sur :

<https://ramonvilledavenir.fr>
contact@ramonvilledavenir.fr
06 58 47 91 09